

El presente anuncio en el sitio web de TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:32781-2012:TEXT:ES:HTML>

**F-Thiverval-Grignon: Contrato de alquiler de delegación de
servicio público para la explotación de la estación depuradora
2012/S 20-032781**

Département de publication: 78

Convention de délégation de service public

Annonce n° 12-12277

Section I: Autorité délégante et adresse

I.1) Nom et adresse:

SIEARPC, station d'épuration du Val des Églantiers, à l'attention de Mme la présidente, 78850Thiverval-Grignon, FRANCE. Tél. 01-30-81-71-42. E-mail: siearpc@siearpc.fr Télécopieur 01-30-81-71-46.

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.synapse-entreprises.com/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Nature de l'autorité délégante:

Autre: syndicat intercommunal.

Section II: Objet de la délégation de service public

II.1) Intitulé de la délégation de service public:

Contrat de délégation de service public de type affermage en vue de l'exploitation de la station d'épuration.

II.2) Texte en application duquel la convention est conclue:

La consultation est organisée dans le cadre des dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

II.3) Objet de la délégation:

Contrat de délégation de service public de type affermage en vue de l'exploitation de la station d'épuration.

Domaine de la délégation: assainissement.

Durée de la délégation: 10 ans.

Autres précisions:

la convention prendra effet le 1.7.2012.

Lieu principal d'exécution de la délégation: la station d'épuration du Val des Églantiers.

Code NUTS FR103.

II.4) Autres caractéristiques et informations sur la nature et l'objet de la convention:

La présente consultation concerne la passation d'un contrat de délégation de service public de type affermage en vue de l'exploitation de la station d'épuration du Val des Églantiers qui traite une partie des effluents des communes de Plaisir, des Clayes-sous-Bois et de Thiverval-Grignon, et l'exploitation d'un sécheur de boue. Le volume moyen traité à la station d'épuration sur les 3 dernières années s'élève à 2 215 317 m³. En option un autre mode de traitement des boues devra être présenté.

II.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):

65120000.

Section III: Conditions de participation

III.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

- Lettre de candidature, datée et signée par un représentant habilité à engager le candidat, mentionnant le nom ou la dénomination du candidat, son adresse ou l'adresse de son siège social, son numéro d'inscription au RCS ou au répertoire des métiers, ses numéros de téléphone et de télécopieur, précisant si le candidat se présente seul ou en groupement. En cas de groupement, la lettre de candidature identifie chaque membre du groupement, ainsi que son mandataire, en comportant pour chacun d'entre eux les mentions précisées ci-dessus,
- le cas échéant, présentation du groupe auquel le candidat est rattaché (organigramme), de ses activités et de son actionnariat,
- certificats et attestations sur la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat,
- attestation sur l'honneur précisant que le candidat est en règle vis-à-vis de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1, L.5212-2 et suivants du code du travail ou qu'il n'est pas soumis à cette obligation,
- attestation sur l'honneur affirmant que le candidat ne se trouve pas en liquidation judiciaire et copie du ou des jugement(s) prononcé(s) en cas de procédure de redressement judiciaire permettant la poursuite des activités,
- attestation sur l'honneur, datée et signée, précisant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8231-1, L.8241-1 et L.8251-1 du code du travail.

III.2) Capacité économique et financière:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'exploitation et/ou l'entretien d'équipements et activités présentant des caractéristiques similaires à ceux objet de la délégation, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices disponibles,
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

III.3) Capacité technique et professionnelle:

- Indications sur les moyens humains et matériels dont le candidat dispose,
- le cas échéant, certificats de qualification professionnelle ou tout document équivalent, dont le candidat disposerait,
- références détaillées, sur les 3 dernières années, dont le candidat peut se prévaloir concernant l'exploitation et/ou l'entretien d'équipements et exploitation d'un sécheur de boues présentant des caractéristiques similaires à ceux objet de la délégation, et toute autre référence pertinente pour apprécier les garanties professionnelles du candidat.

Section IV: Procédure

IV.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité:

DSP-2012.

IV.2) Modalités de présentation des candidatures:

Il s'agit d'une procédure de type ouvert qui implique que les candidats soient, en conséquence, tenus de remettre avant la date limite mentionnée ci-après leur candidature et leur offre, après avoir retiré le dossier de consultation selon les modalités suivantes:

— le dossier de consultation est à retirer sur demande auprès du Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de Plaisir/Les Clayes-sous-Bois, STEP du Val des Églantiers, route des Nourrices, 78850 Thiverval-Grignon, FRANCE ou sur la plateforme Synapse: <http://www.synapse-entreprises.com/>
Les candidatures et les offres seront remises ou transmises sous enveloppe. L'enveloppe sera adressée à Mme la présidente du Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de Plaisir/Les Clayes-sous-Bois avec la mention: «Offre délégation du service public pour l'exploitation de la station d'épuration du Val des Églantiers — Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de Plaisir/Les Clayes-sous-Bois — Ne pas ouvrir».
Les candidatures et les offres devront parvenir soit par la poste, sous pli recommandé avec avis de réception ou sous la forme d'un envoi en «chronopost», soit par remise directe contre récépissé ou tout autre moyen permettant de donner date certaine, au plus tard le 28.3.2012 (17:00) à l'adresse suivante: Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de Plaisir/Les Clayes-sous-Bois, STEP du Val des Églantiers, route des Nourrices, 78850 Thiverval-Grignon, FRANCE.

Critères de sélection des candidats: ceux prévus à l'article L.1411-1 du CGCT, à savoir:

- garanties professionnelles et financières,
- aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public,
- respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1, L.5212-2 et suivants (anciennement article L. 323-1) du code du travail.

IV.3) **Condition de délai:**

Date limite de réception des candidatures: 28.3.2012 (17:00).

Si elle n'est pas prévue dans le règlement de la consultation, date limite de réception des offres: 28.3.2012 (17:00).

IV.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour les candidatures:**

Français.

IV.5) **Critères de sélection des offres:**

L'appréciation des offres s'effectuera notamment sur la base des critères énumérés ci-après. Intérêt économique de l'offre:

- tarif,
- cohérence et fiabilité du compte d'exploitation prévisionnel et de ses hypothèses d'évolution,
- montant et cohérence des affectations liées au poste de gros entretien et renouvellement (GER) des installations.

Qualité du service, appréciée au regard:

- de l'organisation générale mise en œuvre pour assurer l'exploitation des installations,
- des moyens humains et matériels mis au service de l'exploitation,
- de l'organisation et optimisation de la filière de traitement des boues, solution de base et option,
- des engagements et des moyens mis en œuvre en matière de communication vers le délégant,
- de l'organisation de la maintenance et du GER.

Section V: Renseignements complémentaires

V.1) **La convention s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds de l'Union européenne:**
Non.

V.2) **Autres informations:**

Il s'agit d'une procédure de type ouvert, qui implique que le présent dossier de la consultation soit mis à la disposition des candidats manifestant leur intérêt dès la publication des avis d'appel public à la concurrence. Les candidats sont, en conséquence, tenus de remettre avant la date limite mentionnée ci-dessus du présent

règlement, leur candidature et leur offre, après avoir retiré le présent dossier de consultation selon les modalités indiquées au point IV.2) du présent avis.

La visite des installations est obligatoire: la visite sera commune pour tous les candidats et sera organisée le 6.2.2012 à 9:00. Pour effectuer cette visite, le candidat, représenté par un maximum de 4 personnes, se présentera à l'adresse suivante: Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de Plaisir/Les Clayes-sous-Bois, STEP du Val des Églantiers, route des Nourrices, 78850 Thiverval-Grignon, FRANCE.

V.3) **Procédures de recours**

V.3.1) **Instance chargée des procédures de recours:**

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles, FRANCE. E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr Tél. (+33) 1-39-20-54-00. Télécopieur (+33) 1-39-20-54-87.

V.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:**

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles, FRANCE. E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr Tél. (+33) 1-39-20-54-00. Télécopieur (+33) 1-39-20-54-87.

V.4) **Date d'envoi du présent avis:**

19.1.2012.